

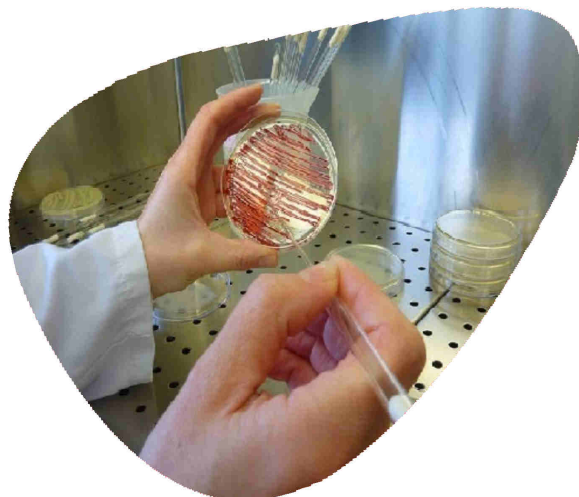
Technicien Supérieur Agricole (BTSA)

Analyses Agricoles, Biologiques et Biotechnologiques (ANABIOTEC)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTSA ANABIOTEC forme en 2 ans des techniciens supérieurs de laboratoire. Cette formation scientifique et technique complète propose une acquisition de connaissances concernant à la fois la matière (physique et chimie) et le vivant (biochimie, biologie et microbiologie).

Au terme de la formation, l'étudiant en BTSA ANABIOTEC sera en capacité de comprendre et mettre en œuvre des analyses, de conduire une étude ou une recherche. Il sera autonome et rigoureux, capable de gérer et d'organiser son travail en respectant les protocoles d'hygiène et de sécurité, les normes et les délais.



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La formation en 2 ans s'inscrit dans le schéma européen de l'enseignement supérieur **Licence Master Doctorat (LMD)**.

La formation est découpée en 4 semestres. Chaque semestre est affecté de 30 crédits ECTS (European Credit Transfert System). Le diplôme est attribué aux étudiants ayant obtenu 120 ECTS à l'issue de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ

Après l'obtention d'un baccalauréat général, technologique, professionnel.

POURSUITE D'ETUDES

- Licence ou licence professionnelle.
- Université européenne dans le cadre du dispositif LMD.
- Classes préparatoires post-BTS : école supérieure agronomique (ENSA), école d'ingénieur des travaux (ENITA), écoles vétérinaires.
- Institut national supérieur de formation agro-alimentaire (INSPA).
- Autre BTSA en 1 an, certificat de spécialisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription se fait sur la nouvelle plate-forme « Parcoursup »

Ce site gère l'ensemble de la procédure (calendrier, première inscription, formulation des vœux, proposition d'admission).

Le LEGTA adresse aux familles un dossier d'admission à l'issue des phases de réponse.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétologiques, chimiques des secteurs publics ou privés.
- Laboratoires d'analyses médicales des secteurs biologique, biochimique ou bactériologique.
- Laboratoires de services (analyses vétérinaires, analyses de sol, analyses de l'eau).
- Instituts de recherche et de développement.
- Assistant ingénieur.



ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation permet d'acquérir : des connaissances générales (techniques de communication, informatique, français, langue vivante, mathématiques, sciences économiques et sociales), des connaissances scientifiques et techniques, des savoir-faire pratiques acquis en laboratoire de biologie, microbiologie, physique et biochimie, une approche statistique, une méthodologie des techniques d'analyses et de recherches.

Un module est consacré à l'accompagnement au projet personnel et professionnel de l'étudiant – 87 heures par an.



Semestre 1 (30 ECTS) de septembre à fin janvier

Enseignement général

Economie, lecture, compréhension et expression en langue étrangère : 86,5H (5 ECTS)

Mathématique et informatique : 83,5 H (6 ECTS)

EPS : 25,5 H (2,5 ECTS)

Enseignement technique : stage collectif : découverte de laboratoires : 1 semaine (2 ECTS)

Sciences et techniques : biologie, biochimie, microbiologie et phys-chimie : 195,5 H (12 ECTS)

Module d'initiative local : Alimentation et santé : 44 H (2,5 ECTS)



Semestre 2 (30 ECTS) de février à fin juin

Enseignement général :

Communication, recherche documentaire, français, écoute et compréhension orale en langue étrangère : 136H (8ECTS)

EPS : 27 H (2 ECTS)

Enseignement technique : Sciences et techniques : biologie, biochimie, microbiologie et phys-chimie : 196 H (12,5 ECTS)

Métrieologie (science de la mesure) et analyses statistiques : 102,5H (7,5 ECTS)



Semestre 3 (30 ECTS) de septembre à fin janvier

UE 3.1 PIC / M11 29H (1,5 ECTS)

UE 3.2 Français - Eco 73,5 H (5 ECTS)

UE 3.3 Sciences et Techniques 225 H (10 ECTS)

Langues Vivantes 46 H (2,5 ECTS)

UE 3.4 Biotechnologie 141,5H - MIL 2 43 H (11 ECTS)



Semestre 4 (30 ECTS) de février à fin juin

UE 4.1 EPS - 34,5H (2 ECTS)

UE 4.2 Projet Recherche et développement - PIC 86H + 73,5H (7,5 ECTS)

UE 4.3 Stage individuel 12 semaines (18 ECTS)

UE 4.4 Plan de contrôle et contrôle qualité 43,5H (2,5 ECTS)

M 71 - Modules d'initiative locale (MIL)

MIL1 : Alimentation et santé (biologie de la nutrition, problèmes et risques liés à l'alimentation, normes, réglementations...).

MIL2 : Biotechnologies et développement durable (quels apports, quels risques, quelles règles?).

Formation complémentaire proposée

Habilitation niveau II :

- en animalerie de laboratoire (autorisation de travail sur les animaux vivants dans le cadre de la recherche).

Stages collectifs

M51 : découverte, organisation et gestion d'un laboratoire.

M58 : Conduite d'un projet d'analyse et d'encadrement travail en autonomie.

Stage individuel

M61 : Un stage en entreprise de 12 semaines (dont 7 prises sur la scolarité) permet à l'étudiant de se placer dans une des situations professionnelles envisageables à l'issue de la formation et de développer ses compétences dans un contexte professionnel.

Le stage se réalise en France ou en Europe.



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex

02-54-67-44-00

legta.vendome@educagri.fr

www.legta41.educagri.fr

